

5 – REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

BLOC DE COMPETENCES 1 – ETUDIER LA FAISABILITE D'UN PROJET EN DESIGN GLOBAL

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.1.1 Audit de la demande</p> <p>Recueil des besoins, intentions, attentes exprimées par le client. Etude du cahier des charges, fourni par le client. Identification des moyens disponibles : budget, calendrier, savoir-faire du client, etc. Définition du périmètre de la prestation. Définition des modalités de rémunération. Recherche contextuelle, historique, iconographique, technique, et sociétale.</p>	<p>C.1.1 Recueillir l'ensemble des informations nécessaires à la compréhension de la demande en étudiant le cahier des charges, en identifiant les moyens disponibles pour la conception d'un projet d'architecture intérieure, de design produit, de communication visuelle afin de définir le périmètre de la prestation</p> <p>C.1.2 Effectuer des recherches contextuelles en réalisant des analyses comparatives, des recherches historiques et iconographiques pour définir un contexte d'intervention créative.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réalisation d'un audit du besoin sur la base d'un échange avec un commanditaire (maitre d'ouvrage ou fabricant extérieur à l'établissement). -Rédaction d'une étude de faisabilité concernant le périmètre de la prestation. -Étude diagnostiquant le bâti existant, analysant le site du projet et son contexte territorial, et le cadre réglementaire de l'intervention. -Enquête d'usage auprès des acteurs et usagers du projet. -Étude de l'environnement économique du projet <p><i>Les rendus sont écrits et soutenus à l'oral.</i></p> <p>Elaboration d'un mémoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rédaction d'un mémoire de 90 000 signes, illustré et mis en page, explorant un domaine du savoir en architecture ou en design, l'analysant et faisant état de réflexions originales. <p><i>La rédaction du mémoire est encadrée par un directeur de mémoire et soumis à validation des responsables pédagogiques. Il est soutenu à l'oral devant un jury composé pour plus de la moitié, de professionnels extérieurs à l'établissement.</i></p>	<p>C.1.1 Ciblage de l'enquête préliminaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'audit client repris par écrit est exhaustif - Le diagnostic du bâti prend en compte les critères techniques et le contexte de son implantation - Le périmètre de l'intervention est clairement rédigé et correspond aux besoins identifiés <p>C.1.2 Adéquation du mémoire avec les attentes métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La problématique est explicite et en lien avec au moins un des métiers visés - La thématique est en lien avec au moins un des projets présenté le jour du diplôme - La rédaction est d'un bon niveau de langage, rédigé sans équivoque - Le nombre de signe est respecté - Le plan du mémoire traduit de façon tangible la problématique - La recherche iconographique est de qualité : les documents sont datés, les photos sont créditées, les sources sont variées. - La mise en page respecte la méthodologie enseignée : choix typographiques, respect d'une trame, notes en bas de page, citation, bibliographie... - La conclusion écrite et la soutenance orale témoigne d'un regard critique et d'une vraie qualité d'analyse.

<p>A.1.2 Analyse de la demande</p> <p>Réalisation d'analyses comparatives Production d'un recueil d'analyse : carnets, fascicules, planches de tendances (brand book). Décryptage des fonctionnalités et des objectifs d'un produit. Analyse des valeurs d'une marque. Analyse des informations recueillies. Ciblage du marché concerné. Définition de la problématique. Formalisation d'un programme ou d'un cahier des charges.</p> <p>A.1.3 Définition de la problématique</p> <p>Formalisation d'un programme ou d'un cahier des charges.</p>	<p>C.1.3 Analyser les données contextuelles, les recherches et les contraintes pour définir la problématique dans un cahier des charges pour un projet de design.</p> <p>C.1.4 Cerner le niveau de gamme attendu et le canal de distribution visé pour cibler le marché correspondant.</p> <p>C.1.5 Présenter un programme architectural en fonction du cahier des charges rédigé par le client (audit, stratégie marketing pour l'architecture commerciale) afin de développer un axe de réflexion sur l'optimisation du projet de design global.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle à travers 2 projets :</p> <p>1. Le premier en équipe : Rédaction d'un dossier de recherche sur la thématique du projet. Étude de positionnement stratégique de la marque et analyse de l'image de la marque. Rédaction d'un programme architectural répondant à l'ensemble des problématiques observées.</p> <p><i>Les documents écrits sont produits en groupe. La soutenance orale est faite en groupe.</i></p> <p>2. Le deuxième individuellement : Rédaction d'un dossier de recherche sur la thématique du projet. Étude de positionnement stratégique de la marque et analyse d'image de la marque. Elaboration d'un cahier des charges faisant la synthèse des problématiques observées (fonctionnalité, contraintes techniques, niveau de gamme...).</p> <p><i>Les documents écrits sont produits individuellement. La soutenance orale est faite individuellement.</i></p>	<p>C.1.3 Concordance entre la demande client et le cahier des charges (CDC) établi : - Les fonctionnalités attendues sont décrites et listées - Les technologies et savoir-faire disponibles et à venir sont listés - Les objectifs sont clairement formulés - Le contexte économique est décrit</p> <p>C.1.4 Opportunité du positionnement : - Les dossiers de recherche et planches de tendances ciblent un marché conforme aux attentes client et à ses valeurs - Le niveau de gamme attendu est exprimé et illustré par des exemples liés au marché ciblé</p> <p>C.1.5 Concordance entre les carnets d'analyses, le programme proposé, et la demande client : - La demande client est reformulée en introduction - La problématique est clairement exprimée pour être compréhensible par le commanditaire - Le programme architectural répond à chacun des points listés dans la demande client - Les dossiers présentés font état de nouvelles propositions pour enrichir le projet au-delà de la demande initiale, dans le sens des attentes client.</p>
<p>A.1.4 Veilles réglementaires et innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technique • Digital • Matériaux • Tendances, évolutions des comportements • Normes, législation et règlements • Démarche éco-responsable 	<p>C.1.6 Analyser des informations collectées liées à son domaine d'activité et aux domaines adjacents en réalisant une veille sur les domaines liés à son activité, sur les législations, normes et règlements pour rester innovant et compétitif.</p> <p>C.1.7 Analyser des tendances et des évolutions des comportements de la société en réalisant une veille pour répondre aux mieux aux attentes du commanditaire.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle individuelle :</p> <p>Réalisation d'un carnet d'analyse faisant un état des lieux du domaine étudié dans le projet (tendances, matériaux, procédés de fabrication, réglementation...) et de propositions d'intégration de nouveaux axes d'évolutions du projet.</p> <p><i>Les rendus sont écrits et soutenus à l'oral.</i></p>	<p>C.1.6 Richesse de la veille documentaire : - Le carnet d'analyse témoigne de recherches autant sur les questions techniques que législative et environnementale - Les sources d'informations sont multiples et systématiquement cités</p> <p>C.1.7 Pertinence de l'analyse : - Le carnet d'analyse témoigne d'une réflexion sociétale et s'appuie sur des exemples concrets - Les observations faites sont argumentées - La conclusion propose un ou des axes d'évolutions en s'appuyant sur les observations faites au préalable</p>

BLOC DE COMPETENCES 2 : CONCEVOIR UN PROJET EN DESIGN GLOBAL

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.2.1 Elaboration d'un avant-projet sommaire (APS), validation d'une planche concept (moodboard), validation forme-fonction (design)</p> <p>Recherches ciblées Propositions de pistes de réponse Formalisation : dessins, maquettes conceptuelles, planches d'expérimentation, Intégration d'images numériques et de maquettes dans le dossier facilitant sa compréhension et sa perception par le commanditaire Utilisation des outils numériques : <ul style="list-style-type: none"> Logiciels spécifiques, Impression 3D Découpe laser Imagerie 2D et 3D Visite virtuelle Ajustement du cahier des charges.</p>	<p>C.2.8 Conceptualiser et formaliser un avant-projet qui soit innovant et en accord avec les aspirations présentes et futures du client en effectuant des recherches ciblées, en construisant des maquettes et des simulations 3D afin de rendre compréhensible le projet pour le commanditaire.</p> <p>C.2.9 Optimiser l'espace en analysant la demande du client, en tenant compte du budget, en rationalisant l'espace et le site préconisé et en utilisant comme outils de représentation le croquis, la maquette, et les plans, dans le but de définir l'avant-projet.</p> <p>C.2.10 Construire une démarche d'écoconception afin d'inscrire le projet dans les problématiques environnementales existantes et dans le respect des normes et réglementations PMR (personne à mobilité réduite, ERP...) afin de rendre la maîtrise d'œuvre possible.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle individuelle au travers de 2 projets :</p> <p>-Réalisation d'un dossier d'architecture intérieure, en phase d'avant-projet sommaire (APS) avec les livrables suivants : éléments visuels détaillés (esquisses, plans et coupes, images en 2D et en 3D), carnet de tendance, échantillons de matériaux, nuanciers de couleur et maquettes de principe.</p> <p>-Réalisation d'un dossier de concept produit sur la base de la demande d'un commanditaire, avec proposition de différentes approches conceptuelles. Une problématique d'innovation devra être traitée en particulier.</p> <p><i>Les rendus sont écrits et soutenus à l'oral.</i></p>	<p>C.2.8 Qualité des dossiers d'APS et dossier de concept produit : - Le dossier montre le cheminement intellectuel et conceptuel de la proposition - Le concept est innovant - Les visuels (2D et 3D) sont de bonne qualité et les maquettes permettent de bien visualiser les propositions avec le souci d'une recherche esthétique - Les plans, carnets, échantillons et nuanciers permettent la compréhension par un commanditaire.</p> <p>C.2.9 Pertinence des dossiers d'APS et dossier de concept produit : - Le concept répond précisément à la demande client - L'organisation de l'espace est optimale et prend en compte les caractéristiques du site - La proposition tient compte des contraintes de faisabilité, techniques, financières et environnementales.</p> <p>C.2.10 Prise en compte des contraintes environnementales et normatives dans les dossiers d'APS et dossier de concept produit : - Les normes concernant le projet sont listées - Les réglementations propres au contexte du projet ont été respectées - Les solutions d'éco-conception proposées sont réalistes.</p> <p>C.2.11 Pertinence des dossiers d'APD et dossier de projet de design : - Le cahier des charges est détaillé - Les visuels (2D et 3D) et maquettes sont suffisamment détaillés - L'estimation du coût et de la durée des travaux est réalisée sur la base d'hypothèses fiables (ratios admis dans la profession, opérations antérieures similaires)</p> <p>C.2.12 Pertinence du partis pris dans les dossiers d'APD et dossier de projet de design : - Le dossier intègre les évolutions demandées - Les plans intègrent les détails techniques - Les solutions d'éco-conception sont mises en avant dans les différents supports.</p> <p>C.2.13 Faisabilité du projet : - La simulation du projet est précise et faite à la bonne échelle - La simulation prend en compte le principe constructif et le traitement matière.</p>
<p>A.2.2 Développement de la piste de recherche validée :</p> <p>Réalisation d'un Avant-Projet Détaillé (APD). Réalisation de maquettes précises, plans, coupes, façades. Prise en compte des matériaux et des surfaces Elaboration d'un estimatif budgétaire Recherche de matériaux. Création de typo, choix colorimétrique (communication). Conseil du client quant à la réglementation, la législation. Réalisation de tests échelle 1 (design) Préparation de la présentation du projet et son argumentaire.</p>	<p>C.2.11 Développer et formaliser de façon détaillée avec des représentations en 2D ou 3D la proposition retenue par le client pour ajuster le cahier des charges et élaborer un estimatif budgétaire global dans le but d'informer le commanditaire.</p> <p>C.2.12 Développer les partis pris créatifs et architecturaux dans la proposition retenue par le client, en tenant compte des enjeux environnementaux, techniques, normatifs et réglementaires pour ajuster le cahier des charges en conséquence.</p> <p>C.2.13 Vérifier le projet à l'échelle 1 (simulation en réalité virtuelle ou prototypage) afin de confirmer sa faisabilité.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle individuelle au travers de 2 projets :</p> <p>-Réalisation d'un dossier d'architecture intérieure, en phase d'avant-projet détaillé (APD) avec les livrables suivants : éléments visuels détaillés (dessins et plans côtés, plans de détails, images en 2D et en 3D), échantillons de matériaux, nuanciers de couleur, maquette de site, maquette de projet, maquettes de détails et une charte graphique associée au projet et déclinée sur différents supports.</p> <p>-Réalisation d'un dossier de projet de design produit comprenant des dessins, des plans détaillant le principe constructif envisagé, maquettes de détails, matériaux sélectionnés, visuels 3D, première estimation budgétaire, et une charte graphique associée au projet et déclinée sur différents supports. Contrôle de la faisabilité à travers une simulation en réalité virtuelle ou prototypage du projet à l'échelle 1.</p> <p><i>Les rendus comprennent des écrits et réalisations en atelier. Ils sont soutenus à l'oral devant un jury composé d'enseignants et, pour moitié, de professionnels extérieurs à l'établissement.</i></p>	<p>C.2.11 Pertinence des dossiers d'APD et dossier de projet de design : - Le cahier des charges est détaillé - Les visuels (2D et 3D) et maquettes sont suffisamment détaillés - L'estimation du coût et de la durée des travaux est réalisée sur la base d'hypothèses fiables (ratios admis dans la profession, opérations antérieures similaires)</p> <p>C.2.12 Pertinence du partis pris dans les dossiers d'APD et dossier de projet de design : - Le dossier intègre les évolutions demandées - Les plans intègrent les détails techniques - Les solutions d'éco-conception sont mises en avant dans les différents supports.</p> <p>C.2.13 Faisabilité du projet : - La simulation du projet est précise et faite à la bonne échelle - La simulation prend en compte le principe constructif et le traitement matière.</p>

BLOC DE COMPETENCES 3 – DEPLOYER UN PROJET EN DESIGN GLOBAL

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.3.1 Réalisation du DCE (dossier de consultations des entreprises)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'appels d'offres • Consultation des dossiers des bureaux d'étude. • Traitement des réponses aux appels d'offres et des marchés. • Choix des prestataires • Négociation des devis. • Elaboration des cahiers des charges de clauses techniques particulières (CCTP) <p>A.3.2 Rédaction des pièces administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demandes d'autorisations travaux, permis de construire, permis façade, permis enseigne • Notice d'accessibilité 	<p>C.3.14 Identifier les prestataires les mieux à même de participer à la réalisation du projet pour le conduire à bonne fin dans le respect du dossier technique et/ou du cahier des charges.</p> <p>C.3.15 Rédiger des documents techniques et administratif pour la validation du projet par une entreprise ou une administration publique (validation technique ou autorisation administrative).</p> <p>C.3.16 Sélectionner les prestataires les mieux à même de participer à la réalisation du projet en lançant des appels d'offres, en consultant des dossiers de bureaux d'études pour le conduire à bonne fin dans le respect du dossier technique et cahier des charges.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un dossier d'architecture intérieure, en phase de consultation des entreprises (DCE) permettant le lancement d'un appel d'offre auprès de prestataires ciblés. - Rédaction des documents administratifs : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), notice d'accessibilité, demande de permis de construire (PC), d'autorisation de travaux, de permis façade, de permis enseigne. <p><i>Les rendus sont écrits</i></p>	<p>C.3.14 Pertinence du dossier de consultation des entreprise (DCE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles de la construction sont prises en compte dans l'élaboration des plans (accès PMR, normes ERP...) - Le dossier de consultation liste précisément les corps de métier et identifie les prestataires et fournisseurs qui s'y rattachent - Le dossier décrit l'état de l'existant et l'état projeté avec précision - Les besoins sont identifiés (fourniture, matériaux, fabrication) - Les règle d'appel d'offre sont respectées <p>C.3.15 Validité des documents administratifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un vocabulaire professionnel est utilisé pour décrire les travaux à effectuer - Pour chaque formulaire, l'ensemble des rubriques nécessaires est renseigné - Les notices sont complètes (descriptive, accessibilité, sécurité - Les règles juridiques sont respectées <p>C.3.16 Adéquation du choix des prestataires avec le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les critères de qualité et de budget sont détaillé - La sélection prend en compte leur capacités à respecter les normes de sécurité - La sélection prend en compte la capacité des prestataires à intégrer la dimension écologique
<p>A.3.3 Déploiement de la démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un planning du projet • Réalisation du dossier de prescriptions • Elaboration des budgets détaillés • Elaboration d'une charte graphique 	<p>C.3.17 Soumettre un planning de projet prenant en compte les phases de conception, de consultation et d'exécution pour coordonner les intervenants.</p> <p>C.3.18 Coordonner l'ensemble de la production plastique et graphique et les éléments faisant l'objet d'une prescription pour s'assurer de la cohérence de l'identité globale du projet.</p> <p>C.3.19 Etablir un budget prévisionnel cohérent avec le niveau de gamme attendu dans la conception d'un objet ou l'aménagement d'un espace ou l'impression des supports de communication.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle individuelle :</p> <p>A partir de l'étude du projet développé lors des phases conception et DCE, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élabore un planning de projet. • Elabore un budget de projet • Réalise un dossier de prescription <p><i>Ces rendus sont écrits</i></p> <p>-Conception de la charte graphique du projet.</p> <p><i>Ce rendu est écrit et soutenu à l'oral devant un jury composé d'enseignants et, pour moitié, de professionnels extérieurs à l'établissement.</i></p>	<p>C.3.17 Pertinence de la planification dans le DCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La schématisation de l'organisation du projet prend en compte l'ensemble des phases du projet - Les calendriers prévisionnels sont réalistes <p>C.3.18 Cohérence du dossier de prescription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sélections d'équipements, choix de matériaux, de couleur, de matières, de volume, de finitions...sont cohérents sur le plan styliste avec le projet présenté en phase d'APD <p>C.3.18 Cohérence de la charte graphique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La charte graphique cible le même niveau de gamme que l'ensemble de la prescription et participe de l'identité globale du projet <p>C.3.19 Concordance entre le budget prévisionnel et le niveau de gamme attendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les budgets prévisionnel sont définis précisément, et réalistes pour le marché visé

			<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de communication lié au projet est en adéquation avec le marché visé et son budget est réaliste - Les sélections d'équipements, choix de matériaux, de couleur, de matières, de volume, de finitions...sont tous pris en compte et compatibles avec le budget.
<p>A.3.4 Elaboration des dossiers d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de maquettes de détail • Réalisation de prototypes/maquettes fonctionnelles • Conception de visuels : plans, dessins, maquettes • Préparation des fichiers pour tirage et/ou mise en ligne (préparation dossier print et web) 	<p>C.3.20 Déployer l'ensemble de sa démarche et de son étude, en s'appuyant sur des plans à la fois créatifs, esthétiques et techniques et sur des maquettes 3D afin de présenter le projet aux parties décisionnaires (Commanditaire, maitre d'œuvre, éditeur etc...).</p> <p>C.3.21 Réaliser des plans de détails techniques au 1/20ème (ou échelle 1 pour des produits) pour que la solution technique envisagée soit interprétable par les exécutants tels que bureaux d'études, industriels ou artisans.</p> <p>C.3.22 Réaliser des fichiers infographiques d'un grand niveau de précision et dans des formats numériques spécifiques qui les rendent directement exploitables par des imprimeurs ou des programmeurs web.</p>	<p>Mise en situation professionnelle individuelle dans le cadre d'un cas pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un dossier technique contenant des maquettes, des 3D et des plans dont le niveau de détail permet leur exploitation par un bureau d'étude, un fabricant, un programmeur ou un imprimeur. <p><i>Ce rendu comprend des écrits et réalisations en atelier. Il est soutenu à l'oral devant un jury composé pour plus de la moitié, de professionnels extérieurs à l'établissement.</i></p>	<p>C.3.20 Opportunité des choix de représentation dans la transcription des dossiers d'exécution aux parties décisionnaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments produits permettent de comprendre à la fois la démarche et la réponse technique - Les plans, visuels ou fichiers 2D/3D sont établis de manière fidèle au projet retenu - Les éléments techniques répondent au besoin et sont accessibles pour un non-spécialiste <p>C.3.20 Qualité de la prestation orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat fait preuve d'une capacité de synthèse - La posture est professionnelle et engageante : écoute active, adéquation des réponses avec les questions posées <p>C.3.21 Opportunité des choix de représentation dans la transcription des dossiers d'exécution aux partenaires techniques et exécutants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des échelles correspond aux attentes des interlocuteurs techniques et les plans sont correctement renseignés - Le niveau de détail atteint dans les maquettes et dans les plans permet d'éviter toute erreur d'interprétation <p>C.3.22 Validité des fichiers numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les documents numérique remis correspondent aux standards des fabricants, des industriels, des bureaux d'études, des programmeurs ou des imprimeurs.

BLOC DE COMPETENCES 4 – PILOTER LE PROJET ET LA MAITRISE D'OUVRAGE (MAO)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.4.1 Suivi des travaux : chantier, atelier, usine (prototypage).</p> <ul style="list-style-type: none"> Planification des travaux. Coordination des entreprises. Réception des ouvrages Planification et suivi des rendez-vous de chantier, réunion de réserves Rédaction des comptes-rendus Vérification des situations établies par les entreprises Rédaction des procès- verbaux de réception Contrôle de la conformité Pilotage et coordination d'une équipe Vérification des Bon à Tirer Contrôle des prototypes, des préséries 	<p>C.4.23 Rédiger les conditions de mise en œuvre en lien avec la proposition créative d'agencement retenue par le client. Rédiger les documents administratifs et réglementaires pour les consultations d'entreprises. Soumettre une planification du chantier aux entreprises en concordance avec les attentes client.</p> <p>C.4.24 Réceptionner un projet en organisant des réunions de réserves et ou de levée de réserves, en rédigeant des procès-verbaux afin de finaliser la réception définitive et de vérifier la conformité de la bonne mise en œuvre de l'ouvrage.</p> <p>C.4.25 Piloter et coordonner l'activité d'intervenants des différents corps de métiers en effectuant des rendez-vous de chantier, en planifiant des points intermédiaires, en animant des réunions d'équipe pour s'assurer de la qualité des réalisations, du respect des délais et des budgets, de la conformité des productions ou réalisations et rendre compte au commanditaire.</p> <p>C.4.26 Elaborer des adaptations des documents techniques en fonction des instructions des services techniques et bureau d'études techniques (plans, coupes, élévations) afin de s'assurer que la prise en compte des réponses techniques ne trahisse pas les intentions créatives.</p> <p>C.4.27 Contrôler la cohérence entre les dernières versions du projet, et les plans des BET (bureau d'étude technique) et les lois de constructions & la réglementation en vigueur (sécurité incendie, accès Personnes à mobilité réduite, permis de construire, déclaration de travaux ...)</p>	<p>Rapport d'expérience professionnelle individuelle :</p> <p>- Elaboration d'un rapport de stage décrivant à la fois les aspects créatifs des missions confiées et les aspects techniques et administratifs du suivi des chantiers.</p> <p><i>Les rendus sont écrits et soutenus à l'oral. A l'issue du stage, le tuteur de stage complète une fiche d'évaluation du candidat à l'attention de l'établissement.</i></p>	<p>C.4.23 Concordance entre le suivi des travaux réalisé en entreprise et la méthodologie apprise en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les documents de mise en œuvre de projet sont complets et reprennent le phasage enseigné Le rapport de stage témoigne du respect des aspects réglementaires du projet <p>C.4.24 Respect des règles de réception d'ouvrage, de Bon à tirer final ou de prototype :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rapport de stage témoigne de la participation active du candidat à des réunions de réserves et/ou de réception Les procès-verbaux figurent dans le rapport de stage <p>C.4.25 Validité des acquis en pilotage de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rapports de stage présente des plannings précis d'intervention et témoigne de la bonne coordination des intervenants Le rapport de stage témoigne à travers les comptes-rendus de la participation du candidat aux réunions d'équipe et réunions de chantier Le candidat, lors de sa soutenance orale, exprime un regard critique sur le pilotage des projets auxquels il a participé <p>C.4.26 Elaboration correct des documents techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rapport de stage présente des documents techniques dans une mise en forme suffisamment professionnelle pour être partagé avec les prestataires Les documents techniques produits sont conformes aux instructions des intervenants techniques et/ou aux connaissances de l'homme de l'art <p>C.4.27 Pertinence de la prise en compte des remontés d'informations techniques et réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les documents techniques produits sont fidèles aux projets initialement présentés dans le rapport Les documents techniques produits sont conformes aux instructions des intervenants techniques et/ou aux connaissances de l'homme de l'art Les documents réglementaires produits sont conformes à la réglementation en vigueur.

<p>A.4.2 Gestion financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des paiements • Gestion des fournisseurs • Gestion comptable 	<p>C.4.28 Gérer les opérations financières liées au projet en élaborant des tableaux de bords précis afin de maîtriser le budget tout au long du projet</p> <p>C.4.29 Traiter les aspects administratifs comptables et financiers inhérents à la réalisation d'un projet de design global, par la vérification et le respect de la bonne mise en œuvre des différentes étapes du projet.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle individuelle :</p> <p>A partir de l'étude du projet développé lors des phases conception et DCE, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élabore un tableau de bord de suivi financier du projet. <p><i>Ces rendus sont écrits.</i></p>	<p>C.4.28 Adéquation du tableau de bord présenté par le candidat avec les attendus métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les tableaux de bord présentés permettent une lecture claire des budgets envisagés par le candidat. - Le tableau de suivi de budget est réalisé en lien avec le planning et la liste des intervenants et fournisseurs et permet un reporting précis et le suivi des factures. <p>C.4.29 Confirmation du respect de la bonne mise en œuvre des différentes étapes du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés respectent toutes les contraintes formelles permettant un suivi efficace (titrage explicite et conforme, désignation des fournisseurs et des intervenants, cartouche normé, numérotation incrémentielle, désignation des auteurs et relecteurs...) - Le DCE présente l'ensemble des documents administratifs comptables et financiers inhérents à la réalisation d'un projet de design global.
---	--	--	--